



annoncelegale@juragricole.com // 03 84 43 03 99

Le rendez-vous des élus

DÉCLIN DÉMOGRAPHIQUE

L'avenir de la répartition des écoles en jeu

Face au déclin démographique, des élus, parents et syndicats veulent profiter de la baisse du nombre d'élèves pour améliorer les conditions d'apprentissage, notamment en milieu rural, en maintenant les postes d'enseignants, mais de nouveaux regroupements d'établissements, suppressions de classes, voire d'écoles semblent inéluctables.

Pour la première fois depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, le nombre de décès a été supérieur à celui des naissances en 2025, selon les statistiques de l'Insee publiées mardi. Au total 645 000 bébés ont vu le jour dans le pays, soit 2,1 % de moins que l'année précédente, une chute de 24 % par rapport à 2010. « À la campagne, des classes et parfois des écoles vont fermer, c'est un constat », pose Jean-Paul Carteret, premier vice-président de l'Association des maires ruraux de France et chargé de la présidence par intérim, qui a la « hantise » qu'il n'y ait, à terme, plus qu'une école et un collège par canton. « Ça s'appellerait vider les territoires », alors que la présence d'une école reste un facteur d'attractivité.

À la rentrée de septembre 2025, les effectifs dans les écoles du premier degré (élèves de 3 à 10 ans) ont de nouveau reculé, de 106 900 élèves sur un an (-1,7 %), selon une étude de la Direction des études statistiques du ministère français de l'Éducation (Deps). Dans les 19 600 écoles primaires publiques rurales, la taille moyenne des classes a encore baissé, avec 21,4 enfants en moyenne en maternelle et 21 en élémentaire.

« Atterrissage en douceur »

« On aperçoit 25 % d'élèves en 15 ans dans le premier degré », a souligné à la mi-décembre le ministre de l'Éducation, Édouard Geffray, sur France 2. « On ne peut pas ne pas en tenir compte ». « Soit on suit la démographie, ce n'est pas ce qu'on a fait, sinon il aurait fallu supprimer 9 000 postes, soit on essaye d'avoir un atterrissage en douceur, c'est-à-dire qu'on tient compte de la démographie et en même temps on essaye de faire en sorte qu'il y ait moins d'élèves par classe », a ajouté le ministre, attendu vendredi près de Lyon pour parler de démographie et ruralité.

Le projet de budget de l'État pour 2026, toujours en débat, prévoit 4 000 suppressions de postes d'enseignants, dont environ 1 891 dans le premier degré, déplore Lucas Romain, délégué FO dans l'Yonne, qui craint que des classes de « triple niveau, avec 29 élèves » par exemple ne se multiplient à la rentrée prochaine et promet « une résistance ».

AGRI CONSEIL 39 GROUPEMENT AGRICOLE D'EXPLOITATION EN COMMUN LA FERME DU CHÂTEAU

Siège social : 430 Route du Champ au Prêtre 71480 CHAMPAIGNAT agréé le 07-02-2018 sous le n° 71-2116 R.C.S. CHALON-SUR-SAÔNE n° 838 728 350

Par décision du 28-01-2026, les associés ont décidé, à compter du 01-01-2026, de transférer le siège social au 11 Rue du Château – 39190 CHEVREAUX. Les statuts ont été modifiés en conséquence. Mention sera faite au R.C.S. de Lons-le-Saunier.

Pour avis, la gérance

ABIGA

Société par actions simplifiée en liquidation au capital de 1 000 euros Siège social : 10 Rue du Colonel Mahon 39000 LONS LE SAUNIER 949 506 760 RCS LONS LE SAUNIER

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 31/12/2025, l'assemblée générale des associés a : - approuvé les comptes de liquidation arrêtés au 31/12/2025 ; - donné quittus au Liquidateur Mr Arnaud BOILLIN, demeurant 15 Rue du Pont des Margots 25320 MONTFERRAND LE CHATEAU et l'a déchargé de son mandat ; - constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 31/12/2025. Mention sera faite au RCS de LONS LE SAUNIER.

Pour avis,

AGRI CONSEIL 39 GROUPEMENT AGRICOLE D'EXPLOITATION EN COMMUN AGREE LES NORMANDS

Siège social : 17 Rue Xavier Joliclerc FROIDEFONTAINE 39250 MIGNOVILLARD Société civile au capital social de 76.400 € Agréé le 02 mars 2016 sous le n° 39-1187 R.C.S. Lons-Le-Saunier n° 494 728 082

AVIS DE DISSOLUTION

Par décision du 31-12-2025, les associés ont décidé la dissolution anticipée du groupement et sa mise en liquidation amiable. Sont nommés en qualité de liquidateur : M. DUVAL William, demeurant : 6 Rue du Martinet – 39250 MIGNOVILLARD et Mme MEYER Hélène, demeurant : 2 Impasse de l'Hôpital – 39250 NOZEROY, et leur ont été conférés les pouvoirs les plus étendus pourachever les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif. La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés et notifiés au siège de liquidation, Chez M. DUVAL William, à savoir : 6 Rue du Martinet – 39250 MIGNOVILLARD. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce et des Sociétés de LONS-LE-SAUNIER. Mention sera faite au R.C.S. de Lons-Le-Saunier.

Pour avis, les liquidateurs.

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte authentique reçu par Marina ALBERTINI-FAVROT, en date du 30 janvier 2026, à DOLE. Dénomination : SCI Centre AquaCura. Forme : Société civile immobilière. Siège social : 8 rue Macédonio Melloni, 39100 DOLE. Objet : Acquisition, apport, propriété, construction, administration, location et vente (exceptionnelle). Durée de la société : 99 année(s). Capital social fixe : 1000 euros Cession de parts et agrément : Agrément pour toute cession. Gérant : Monsieur Angelo DE ALMEIDA FERREIRA, demeurant 7 Grande Rue, 39700 AUDELANGE La société sera immatriculée au RCS LONS LE SAUNIER.

Pour avis.
Le Notaire

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE AGRICOLE FROMAGERE DE LA MARRE

Société à capital variable Siège social : Fromagerie 6 route de Chaumois 39210 LA MARRE Agréée N° 39-198 SIRET : 77839841200024

CONVOCATION ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Notre AGO se réunira vendredi 20 février 2026 10h30 salle de fromagerie 39210 LA MARRE

Ordre du jour :

1.Rapport du Président et du CA, Présentation des comptes, Rapport du CAC et Approbation des Comptes

2.Approbation du budget formation des administrateurs sur l'exercice en cours

3.Quits aux administrateurs

4.Dotation des réserves obligatoires

5.Dotation des réserves libres et distributions

6.Renouvellement du tiers sortant du CA

7.Ratification de cooptation en CA

8.Augmentation du tiers sortant (ouverture d'un ou plusieurs postes)

9.Remplacement d'un administrateur

10.Constat de départ d'associés coopérateurs et remboursement de leur capital social

11.Constatation de la variation du capital social

12.Allocation globale pour l'indemnisation des administrateurs

13.Conventions réglementées

14.Document relatif aux informations sur le prix

15.Pouvoirs pour les formalités

16.Questions diverses

Les associés ont la faculté de prendre connaissance à la fromagerie, à partir du 15^{ème} jour précédent l'AG, des rapports du CA, du CAC, du bilan, du compte de résultat, du texte des résolutions proposées, du document donnant des informations sur l'écart entre le prix indiqué lors de la précédente AGO et le prix effectivement payé aux associés-coopérateurs pour leurs apports ainsi que sur les écarts constatés entre ce prix et les différents indicateurs pris en compte dans le règlement intérieur pour fixer les critères et modalités de détermination du prix des apports.

Pour le Conseil d'Administration, le Président, Patrick BARBIER

INSERTION - CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Dominique RUEZ, Notaire Associé, membre de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée 'SELARL RUEZ & Associés, notaires', titulaire d'un office notarial dont le siège est à DOLE (Jura) 13 rue Macédonio Melloni, CRPCEN 39032, le 28 janvier 2026, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle entre :

Monsieur Jean-Pierre MICHOT, retraité, et Madame Annick Louise PETIT-PERRIN, retraitée, demeurant ensemble à PETIT-NOIR (39120) 19 rue de la Charme.

Monsieur est né à VANDENESSE (58290) le 14 août 1955, Madame est née à PETIT-NOIR (39120) le 26 juin 1952.

Mariés à la mairie de PETIT-NOIR (39120) le 16 août 1975 sous le régime de la communauté d'acquets à défaut de contrat de mariage préalable.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Tous deux nationalité française.

Résidents au sens de la réglementation fiscale.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion
Le notaire.

COOPERATIVE APICOLE DU JURA

Assemblée Générale Ordinaire et AGE

VENDREDI 27 FEVRIER 2026 à 15H00
La Coopérative Apicole du Jura
363 rue Victor Puiseux
39000 LONS LE SAUNIER

L'Ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire est le suivant :

-Présentation du rapport de gestion établi par le Conseil d'Administration,

-Lecture du rapport général du Commissaire aux Comptes,

-Rapport spécial du commissaire aux Comptes,

-Approbation des comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2025 et quittus aux administrateurs,

-Affectation du résultat de l'exercice,

-Renouvellement des mandats des administrateurs concernés,

-Questions diverses

A partir du quinzième jour précédent la date de l'assemblée devant laquelle ils seront présentés, tout associé peut prendre connaissance, au siège social, des comptes annuels, du document prévu au III de l'article L.521-3-1 du code rural et de la pêche maritime, du texte des résolutions proposées et du rapport des commissaires aux comptes.

Dans le cas où le quorum ne serait pas atteint, une seconde assemblée générale ordinaire et AGE auront lieu le VENDREDI 13 MARS 2026 à 18H00 à la nouvelle adresse de la Coopérative apicole du Jura, 411 Rue Louis Rémy, 39570 MESSIA SUR SORNE

FIDAL AVOCATS

2, rue Paul Chevret
01100 OYONNAX

VYE

Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 1 000 €
SIEGE SOCIAL : 219, rue du Sergent-Chef Marc Benoît-Lizion 39220 LES ROUSSES 994 092 807 R.C.S. LONS LE SAUNIER

L'associé unique aux termes de ses décisions extraordinaires en date du 2 Février 2026, a décidé et constaté l'augmentation du capital social d'une somme de 9 651 572 € par voie d'apports de titres, et modifié en conséquence l'article 6 des statuts relatifs à la formation et la composition du capital social.

Il résulte les mentions suivantes à publier :

Ancienne mention

Nouvelle mention

Capital social : 1 000 €

Capital social : 9 652 572 €

POUR AVIS
LE PRESIDENT

LLORENS

SARL au capital de 2000 €
Siège social : 81 GRANDE RUE 39190 COUSANCE RCS LONS-LE-SAUNIER 500372115

Par décision Assemblée Générale Extraordinaire du 31/07/2025, il a été décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société malgré les pertes constatées, en application de l'art. L223-42 du Code de commerce à compter du 31/07/2025 Modification au RCS de LONS-LE-SAUNIER.

PUBLIEZ VOS ANNONCES
24H/24 - 7J/7

Scannez-moi





annoncelegale@juragricole.com // 03 84 43 03 99

**SPLIT 8**

Société par actions simplifiée au capital de 2 000 euros Siège social : 154 rue des Dames 39300 CHAMPAIGNOLE 921 036 828 RCS LONS LE SAUNIER

Aux termes d'une délibération du 28 janvier 2026, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés a décidé de transférer le siège social de CHAMPAIGNOLE (39300) - 154 rue des Dames, à LYON (69002) - 14 rue Gasparin et ce, à compter du même jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis,
Le Président

AGRI CONSEIL 39

INSERTION CONSTITUTIVE

Suivant acte sous seing privé en date du 02-02-2026 a été constitué le GAEC DE LA FERME DU BERBOIS. Son siège social est fixé : 24 Route de la Borne au Lion - Le Berbois - 39370 LA PESSE. Il sera immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés de LONS-LE-SAUNIER.

GAEC agréé le 10-09-2025, enregistré sous le n°39-1368.

Pour avis,
La gérance.

AUTO-SERVICE

SARL au capital de 7 622 € Siège social : ZI vaux les saint claude 39360 VAUX LES SAINT CLAUDE 399 045 509 RCS LONS LE SAUNIER

Continuation

Aux termes d'une décision en date du 30/11/2025, l'AGE, statuant en application de l'article L.223-42 du code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société.

INSERTION - CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Me Vanessa BAZIN, Notaire à DOLE, le 23/01/2026, enregistré au SPFE du JURA le 29/01/2026 Dossier 2026 00002266, référence 3904P01 2026 N 00100, contenant cession par la société LE CONVIVIAL COMTOIS, Société à responsabilité limitée au capital de 3000 €, dont le siège est à VITREUX (39380) 26 Grande rue, identifiée au SIREN sous le numéro 751049909 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LONS-LE-SAUNIER, à la société dénommée SARL PETIT COMTOIS, Société à responsabilité limitée au capital de 8175 €, dont le siège est à JOUHE (39100), 1 B rue de Tremblois, identifiée au SIREN sous le numéro 450521497 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LONS-LE-SAUNIER, d'un fonds de commerce de restaurant, sis à MOISSEY (39290), 7 rue du Fort Griffon, connu sous le nom commercial « LE CONVIVIAL COMTOIS », lui appartenant. Moyennant le prix principal de 60 000 € s'appliquant aux éléments incorporels pour 39 900 € et aux éléments corporels pour 20 100 €.

En cours en jouissance : 23/01/2026

Oppositions : Chez Me Vanessa BAZIN notaire à DOLE, dans les 10 jours suivant la dernière en date de la présente insertion et de la publicité au B.O.D.A.C. C.

Pour unique insertion.
Le notaire

**Lisez et faites lire
Le Jura
Agricole et
Rural :**
juragricole.com

**VITICULTURE****■ SECTEUR LONS-LE-SAUNIER - OUVRIER VITICOLE POLYVALENT H/F - OFR-820413**

Pour un domaine familial de 33 ha secteur Le Vernois, principalement en cépage Blanc Chardonnay, Savagnin, Crémant / domaine en HVE4, mise en place de pratiques pour un passage en bio: nous recherchons **un(e) ouvrier(e) viticole polyvalent(e)** avec compétence ou appétence pour mission tractrice. **Missions:** sous la responsabilité du responsable d'exploitation, vous aurez à assurer avec l'équipe en place: 50% du temps travail piéton notamment taille et liage, travaux en vert, 50% du temps sur machines: conduite d'engins viticoles (chenillards, interligues, enjambeurs); conduite d'engins agricoles +remorques; conduite du chariot élévateur; travaux du sol, les rognages, les traitements; conduite de la machine à vendanger (formation interne envisageable); entretien, montage et réglages du matériel; possibilité de faire un peu de travaux en cave si intéressé (ponctuellement). Toutes vos tâches devront être effectuées dans le respect des normes de sécurité et des normes environnementales. **Profil recherché:** ouvrier viticole polyvalent avec compétence ou appétence pour tracteur, peut être formé sur place; facilité d'intégration à l'équipe de 6 permanents dont un chef d'équipe; très bonne communication; travail en équipe, esprit de solidarité; autonomie; esprit d'initiative; connaissances en mécanique agricole de premier niveau bienvenues: nettoyages des machines, graissage; Certiphyto est un plus, mais pas rédhibitoire, possibilité de formation.

Avantages: prime annuelle (équivaut à un 13^e mois mais versé en prime 50% en juin et 50% en décembre). Salle de pause équipée avec micro-onde. Vendredi après-midi non travaillé une semaine sur 2.

Salaires à définir selon compétences et expérience. Poste en CDI temps plein annualisé 37,5 heures en moyenne par semaine. Horaires de travail: du lundi au vendredi; une semaine à 39 heures de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30 sauf vendredi 16 h 30 // une semaine à 36 heures horaires identiques sauf vendredi 12 h. Débutant(e)s accepté(e)s si forte motivation, sinon 3 ans minimum d'expérience.

Poste à pourvoir dès que possible. CV et lettre de motivation en précisant le numéro de l'offre.

■ SECTEUR ARBOIS - OUVRIER VITICOLE POLYVALENT H/F - OFR-963382

Pour un domaine familial Conventionnel de 24ha comprenant 2 associés, nous recherchons **UN(E) OUVRIER(E) VITICOLE POLYVALENT(E)** avec compétence en conduite. Missions : Sous la responsabilité du responsable d'exploitation, vous aurez à assurer avec l'équipe en place : 90 % du temps travail piéton sur tous les travaux du cycle de la vigne et 10 % du temps sur machines. **Profil recherché :** Autonomie impérative, 3 saisons de taille minimum, esprit d'initiative, sérieux et débrouillard, Certiphyto fortement apprécié, mais possibilité de formation. **Avantages :** prime de transport au-delà de 20 km du domicile, salaire à définir selon compétences et expérience, nouvelle salle toute équipée et dédiée aux salariés courant 2026, équipements récents et matériel entretenu

Poste en CDI temps plein annualisé 35 heures en moyenne par semaine. Horaires de travail flexibles en fonction des besoins de saison et adaptables si besoin. Expérience et formation souhaitées.

Poste à pourvoir dès que possible. CDI temps plein.

Envoyer votre CV et lettre de motivation en précisant le numéro de l'offre.

NOS OFFRES SAISONNIÈRES

Scannez les QR Code pour accéder au détail de ces offres et postuler, ou rendez-vous sur soelis.net

TAILLE DE LA VIGNE
OFR-935775



LIAGE DE LA VIGNE
OFR-983508



Contact: GUICHET EMPLOI
Tél. 03 84 35 14 51 E-mail: jura@anefa.org
Permanences du lundi au vendredi: 8h30-12h et 13h30-17h30

// CHRONIQUE OVINE**Une pharmacie d'agnelage bien garnie**

Du petit matériel et des médicaments composent la pharmacie d'agnelage. Concernant la seconde catégorie, la gamme de produits est la suivante, selon les conseils de Pierre Autef, vétérinaire. En cas de toxémie de gestation ou d'hypocalcémie chez une brebis, un soluté calcique et une préparation à base de mono propylène glycol doivent être disponibles. De plus, des antibiotiques à large spectre, prescrits par le vétérinaire traitant dans le cadre d'un protocole de soins, permettent de lutter contre les affections microbiennes. En cours d'agnelage, une solution pour les complications après la mise bas (non-délivrance par exemple), et un anti-hémorragique peuvent être utiles. D'autre part, le gel obstétrical est indispensable pour faciliter un agnelage difficile. Après la naissance, une injection de glucose peut sauver un nouveau-né refroidi. Enfin, des produits désinfectants sont nécessaires pour les cordons ombilicaux et pour la pose des boucles d'identification afin d'éviter les infections.

**Le petit matériel**

Pour contenir un prolapsus vaginal, des pessaires ou des harnais sont à prévoir. Des gants à usage unique préviennent la transmission d'une maladie infectieuse. Par ailleurs, une réserve de colostrum stockée au congélateur pour complémenter les agneaux qui en ont besoin est une assurance vie pour ces derniers. Biberon et pélican sont également très utiles. Les lampes chauffantes pour un agneau refroidi ou le coin des « biberons » sont à vérifier. Par ailleurs, le thermomètre est indispensable pour décider du traitement d'un animal malade. Des seringues et des aiguilles jetables (jaunes, bleues et roses) sont également stockées. Enfin, un moyen de contention pour réaliser une adoption (case d'adoption, corde...) est également à prévoir.

Equipe technique ovine de Bourgogne-Franche-Comté et Laurence Sagot (Institut de l'Elevage/CIRPO)

Les activités du CIRPO sont financées par l'Union Européenne et les conseils régionaux Nouvelle-Aquitaine et Région Centre-Val de Loire

**BOVINS LAIT****SECTEUR DES LACS - SALARIÉ AGRICOLE H/F - REF : OFR-832271**

Complément de main-d'œuvre. Caractéristiques de l'exploitation : Gaec composé de 2 associés; 136 ha ; 64 vaches laitières ; 66 autres bêtes (génisses, veaux...) ; salle de traite : 2x6 TPA, décrochage automatique ; AOP comté et morbier, 421 000 litres produits par an.

Missions principales : traite, alimentation / soins aux animaux, conduite de tracteur, travaux dans les champs, entretien du matériel et des locaux. **Profil :** expérience fortement appréciée d'au moins un an en traite, diplôme agricole fortement souhaité. **CDI temps plein annualisé de 35 heures par semaine** (du lundi au vendredi et un wk/mois). Salaire à partir de 11,88 € brut/heure, la rémunération est définie en fonction des compétences et de l'expérience. Les avantages de l'exploitation sur laquelle vous travaillez : Présence d'une salle de pause (cafétière, frigo, ...); un exploitant sera toujours présent sur l'exploitation.

Poste à pourvoir début janvier 2026.

Candidature avec CV et lettre de motivation en précisant le numéro de l'offre.

SECTEUR NOZEROY/CHAMPAGNOLE - AGENT DE REMplacement LAITIER (H/F) REF : OFR-974276

Vous souhaitez vous investir dans le monde agricole ? Vous souhaitez contribuer aux remplacements des agriculteurs ? Issu(e) d'une formation agricole, vous avez des connaissances et une première expérience en traite d'au moins 1 an ? Vous souhaitez vous investir dans le monde agricole ? **Rejoignez notre équipe dynamique, nous sommes impatients de vous accueillir et de vous accompagner** tout au long de votre parcours au sein de notre structure. Nous recherchons sur le **secteur de Nozeroy/Champagne un(e) agent de remplacement laitier**, pour remplacer les exploitants durant l'année. Vous intervenez sur des exploitations en lait à Comté pour remplacer les agriculteurs. Vos missions principales seront: la traite; les soins aux animaux; la conduite d'engins et de matériels agricoles. Nous pouvons adapter vos missions en fonction de vos compétences. Nous vous proposons un **CDI temps plein annualisé**. En fonction des besoins, vous serez amené à travailler deux week-ends par mois. Salaire à partir de 12,02 € brut/heure, la **rémunération est évolutive en fonction des compétences**.

Poste à pourvoir dès que possible. Candidature avec CV et lettre de motivation en précisant le numéro de l'offre.

Embauchez en toute tranquillité avec le Guichet unique Soelis et sa « BOURSE DE L'APPRENTISSAGE » !

Prendre le « Pack Geiq Jura Qualif », c'est 0 papier 100% !

----- OFFRES APPRENTIS -----

Réf ACH - jeune de 18 ans de Côte d'Or, recherche une exploitation avec des vaches laitières et allaitantes, céréales, pour la préparation d'un BTSA (métiers de l'élevage) durée 2 ans, personne très motivée à apprendre la traite, la conduite d'engins, soins des animaux.

Réf EMA - jeune de 19 ans du Jura, recherche une exploitation laitière pour la préparation d'un TEA (Technicien Entrepreneur en Agriculture) sur deux années. Personne mobile, avec de la motivation pour apprendre et pouvoir s'installer par la suite.



Contact: GUICHET EMPLOI
Tél. 03 84 35 14 51 E-mail: jura@anefa.org
Permanences du lundi au vendredi: 8h30-12h et 13h30-17h30